



**PRÉFÈTE
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 12 mai 2023

ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE COMPLÉMENTAIRE DE LA COMMUNE DE PROPIÈRES

Suite aux démissions de 4 conseillers municipaux, le conseil municipal de Propières (Rhône) a perdu plus du tiers de ses membres entre octobre 2020 et mars 2023. Les électeurs de la commune de Propières seront donc appelés aux urnes pour une élection municipale partielle complémentaire.

Le scrutin se déroulera en mairie le dimanche 25 juin 2023 de 8h00 à 18h00, et en cas de second tour, le dimanche 2 juillet 2023.

Les déclarations de candidatures seront reçues à la sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône (165 rue de la sous-préfecture, 69400 Villefranche-sur-Saône) :

Pour le premier tour de scrutin :

- lundi 5 juin : 9h00-12h00 et 14h00-17h00
- mardi 6 juin : 9h00-12h00 et 14h00-17h00
- jeudi 8 juin : 9h00-12h00 et 14h00-18h00

Pour le second tour de scrutin éventuel :

- lundi 26 juin : 14h00-17h00
- mardi 27 juin : 9h00-12h00 et 14h00-18h00

Plus d'informations sur [ce lien](#)

**Cabinet de la préfète de région
Auvergne-Rhône-Alpes**

Benoît GAILLET
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

www.rhone.gouv.fr

Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème

En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69